

Barème des Honoraires SAS EPL IMMOBILIER applicable au 15/03/2022

TVA au taux en vigueur de 20 % - TVA récupérable sur honoraires

Immobilier Professionnel ou Commercial

Honoraires HT calculés sur le prix de vente du bien

Murs commerciaux, locaux professionnels, bureaux :

PRIX DE VENTE	% DE COMMISSION HT CHARGE ACQUEREUR
Inférieur à 150 000	6%*
150 000 à 350 000	5,5%
350 000 à 1 000 000	5%
Au-delà	4%

Cession Fonds de commerce et/ou droit au bail

- 1 à 500 000 : 8% HT* du montant de la cession
- Au-delà : 6,5%

Immobilier à usage agricole

PRIX DE VENTE	POURCENTAGE DE COMMISSION CHARGE ACQUEREUR
< 350 000	4,5%*
350 000 à 1 000 000	4 %
Au-delà	3%

**Honoraire minimum de 6000 euros TTC, honoraires sur bien professionnel et cession de fdc*

Vente immobilière, achat-vente Immeuble, maison, appartement

Honoraires TTC calculés sur le prix de vente du bien, honoraire charge vendeur

PRIX DE VENTE	% DE COMMISSION TTC
Inférieur à 150 000	5% minimum 5000 euros TTC
150 000 à 350 000	4,5%
350 000 à 1 000 000	4%
Au delà	3,5%

Avis de valeur

Elaboration d'un diagnostic détaillé de l'affaire - 400 euros HT

Estimation bien immobilier - 150 euros HT

EPL IMMOBILIER SAS au capital de 1000 euros – siège social : 7 chemin de la croix 11300 Céprie

SIREN : 878 371 566 RCS Carcassonne

CPI n° 1101 219 délivrée par la CCI de l'Aude – RCP : RD 01170431S

Courtier en opérations de banque et services de paiement n° ORIAS : 19008446